

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus - Perturbations des collectes en porte-à-porte (24.03.2020)

De manière à organiser le ramassage des déchets organiques en misant sur la durée, en fonction de la pénurie en personnel, HYGEA **ne collecte plus pour l'instant** les sacs bleus (PMC) et les papiers-cartons.

Cette semaine, et dès demain, HYGEA met à la disposition des chauffeurs et des ouvriers de la Ville deux camions, un pour les sacs bleus, et l'autre pour les papiers-cartons. Ces camions sillonneront les rues de la ville au plus tard jusque vendredi.

Ensuite, il sera demandé à la population de **ne plus sortir ce type de déchets sur la voirie**, au minimum jusqu'au 5 avril et jusqu'à la reprise des collectes par HYGEA.

Afin de garantir la salubrité publique, le Bourgmestre, Jacques Gobert, a pris un **Arrêté de Police** qui sanctionnera tout dépôt de "sacs bleus PMC" et de cartons sur les trottoirs par une amende administrative d'un montant maximum de 350 euros.

Le Bourgmestre salue l'excellente collaboration avec les services d'HYGEA et les représentants des travailleurs, et remercie les membres du personnel engagés dans la salubrité de la ville.

Le service communication